

Pour publication immédiate

FUMÉE DES FEUX DE FORÊT : RECOMMANDATIONS

Joliette, le 31 mai 2010 – La Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière émet une mise en garde aux personnes vulnérables qui pourraient être incommodées par la fumée des feux de forêt qui sévissent actuellement au Québec.

La fumée devrait se dissiper au cours des prochaines 24 heures, en raison des vents attendus en provenance du sud-ouest. En revanche, si la direction des vents dominants devait changer, d'autres épisodes de fumée pourraient affecter la région de Lanaudière en raison de la présence de nombreux feux toujours en activité plus au nord.

La fumée

L'exposition à des fumées de bois ne représente pas de risque majeur pour la santé. Pour la plupart des gens, la fumée constitue un irritant pouvant être la cause de maux de gorge, de toux, de maux de tête, d'écoulements nasaux et d'irritation des sinus ou des yeux.

Personnes à risques

Les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes atteintes de problèmes respiratoires ou cardiaques peuvent ressentir certains symptômes dont la toux, une irritation des voies respiratoires, une diminution de la capacité pulmonaire et une augmentation des réactions allergiques.

Recommandations

Afin de réduire les symptômes le plus possible, le docteur Jean-Pierre Trépanier, directeur de santé publique et d'évaluation, recommande :

- ✓ « de demeurer à l'intérieur de leur résidence et de fermer les fenêtres;
- ✓ de limiter les échanges d'air avec l'extérieur (ex. : l'arrêt de l'échangeur d'air);
- ✓ et d'éviter toute activité physique intense, à l'extérieur ».

Si, malgré toutes ces mesures, certains malaises persistent ou s'accroissent, il est conseillé de communiquer avec Info-Santé 811.

Info-Smog

Cette situation qui cause des épisodes de smog pourrait durer plusieurs heures dans la région. Pour consulter les avertissements de smog, visitez le site Web d'Environnement Canada au <http://www.qc.ec.qc.ca/atmos/smog/>

- 30 -

Source : Direction de santé publique et d'évaluation

Renseignements : Pascale Lamy
Agente d'information
Direction des communications et des relations publiques
450 759-1157, poste 4437
pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca